



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Le salarié touche-t-il des indemnités en cas de licenciement pour inaptitude physique ?

Vérifié le 18 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'inaptitude du salarié peut donner lieu à un licenciement si le salarié est en CDI ou à la rupture anticipée de son contrat s'il est en CDD. Si le salarié remplit certaines conditions, il a droit à des indemnités liées à cette rupture.

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)